7e ANNÉE. — NUMÉRO 195

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une **Œuvre pie**, d'une **utilité souveraine**. *(Pie IX)*

JEUDI 23 AOUT 1877.

LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux.

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	1 an.	6 mois.	3 mois.
Suisse	fr. 20	11	6
France, Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande, Etats-Unis	» 36	19	10

Rédaction et Expédition.
BUREAUX: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES: **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

PRIX DE LA LIGNE OU DE SON ESPACE: 15 CENT.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées
Lettres et argent franco.

Proclamation de Saint François de Sales

COMME DOCTEUR DE L'ÉGLISE

—

DÉCRET *URBIS ET ORBIS*

De quel honneur pour l'Eglise et de quelle utilité pour tout le peuple des fidèles devait être saint François de Sales, non-seulement par son zèle apostolique, par l'exemple de ses vertus et l'exquise douceur de ses mœurs, mais encore par sa science et par ses écrits, pleins de la céleste doctrine; le pape Clément VIII, de sainte mémoire, sembla le prédire. Ayant, en effet, été témoin des preuves de doctrines données devant le Pontife lui-même par François de Sales, à l'occasion de sa promotion à l'épiscopat, il le félicita, en lui appliquant ces paroles des proverbes: *Va, mon fils, et bois l'eau de ta citerne et le flot de ton puits, fait deborder au dehors tes fontaines et distribue aux places publiques les eaux qui l'appartiennent.*

Et assurément, le Seigneur avait donné à François de Sales l'intelligence de sa parole. Jésus-Christ, en effet, pour attirer les hommes à la pratique des préceptes évangéliques, avait dit: *Mon joug est doux et mon fardeau léger.* Saint François, appropriant en quelque sorte la divine sentence à la pratique des hommes, à l'aide de cette charité et de cette abondance de science dont il était riche, indiqua de telle sorte, dans un grand nombre de traités différents, la route de la perfection chrétienne et les moyens de la suivre, qu'il la montra accessible à tous les fidèles, dans quelque condition qu'ils aient à vivre. Ces traités, écrits dans un style suave et avec toute la douceur de la charité, ont produit les fruits de piété les plus abondants, dans toute la société chrétienne, et spécialement Philothée et les Lettres spirituelles, et ce remarquable, cet incomparable Traité de l'amour de Dieu, livres qui sont dans toutes les mains, au grand profit des lecteurs.

Ce n'est pas seulement dans la théologie mystique que brille l'admirable doctrine de François de Sales, mais encore dans l'explication juste et claire de beaucoup de passages obscurs de la Sainte-Ecriture. Ce qu'il a fait, soit dans son commentaire du Cantique de Salomon, soit çà et là selon les besoins de la circonstance, dans ses discours, qui lui méritèrent aussi l'éloge d'avoir rappelé l'éloquence sacrée, dont la dignité était déchue par la faute des temps, à son antique splendeur et à l'imitation des saints Pères.

Les nombreuses homélies du saint évêque de Genève, ses Traités, ses Dissertations, ses Lettres témoignent de l'excellence de sa doctrine dans les matières dogmatiques, et de son invincible supériorité dans l'art de la polémique, principalement pour la réfutation des erreurs des calvinistes, ce qui ressort, avec une évidence surabondante, du grand nombre d'hérétiques qu'il a ramenés par ses écrits et par sa parole dans le sein de l'Eglise catholique. Assurément, dans les Conclusions ou Livres de Controverses, écrits par le saint évêque, brillent avec un éclat incontestable une science admirable de la théologie, une méthode excellente, une force irrésistible d'arguments soit dans la réfutation des hérésies, soit dans la démonstration de la vérité catholique et principalement lorsqu'il établit l'autorité du Pontife romain, sa primauté de juridiction et son infaillibilité, vérités qu'il a soutenues avec tant de science et de clarté, qu'il semble vraiment avoir préludé aux définitions du Concile même du Vatican.

Aussi arriva-t-il que les vénérés Prélats et les Eminentissimes Pères qui émirent leurs suffrages dans la réunion consistoriale tenue pour la canonisation du saint évêque, ne glorifièrent pas seulement par de nombreux éloges la sainteté de sa vie, mais plus encore l'excellence de sa doctrine, appelant François de Sales le vrai sel de l'Evangile, donné pour saler la terre et la purger de la corruption calviniste, le soleil du monde qui a illuminé de la splendeur de la vérité ceux qui étaient couchés dans la nuit des hérésies, et lui appliquèrent cet oracle: « Celui qui *aura de la sorte enseigné les hommes sera* appelé grand dans le royaume des cieux. » Bien plus, le Souverain-Pontife lui-même, Alexandre VII, de sainte mémoire, ne craignit pas de proclamer François de Sales un homme célèbre par la doctrine, un remède et un préservatif donné à notre temps contre les hérésies, et il déclara qu'il fallait remercier Dieu « d'avoir accordé à l'Eglise *un nouvel intercesseur pour l'accroissement* de la foi catholique, l'illumination et la conversion des hérétiques et des égarés, lequel, marchant sur la trace des saints Pères, a puissamment contribué à maintenir l'intégrité de la religion catholique, ici en informant les mœurs, là en renversant les dogmes des sectaires, ailleurs en ramenant au bercail les brebis perdues. » Le même Souverain Pontife confirma admirablement ce qu'il avait dit, dans son allocution consistoriale, de l'excellence de doctrine de François de Sales, en écrivant cette parole aux Religieuses de la Visitation d'Annecy: « *La lumière salutaire dont l'éminente vertu et la sagesse du divin François de Sales ont inondé tout le monde chrétien.* »

Partageant le sentiment de ce grand pontife, son successeur, Clément IX, approuva l'Antienne suivante, pour être récitée par les religieuses en l'honneur de François de Sales: *Le Seigneur a rempli saint François de l'Esprit d'intelligence, et il a, lui, versé les flots de la doctrine au peuple de Dieu.* A ce jugement des Souverains-Pontifes a souscrit aussi Benoît XIV, qui, souvent, appuya les réponses et les solutions qu'il donnait à des questions difficiles sur l'autorité du saint évêque de Genève, et l'appela très-sage, dans sa Constitution *Pastoralis curæ.* Cette parole de l'Ecclésiastique s'est donc vérifiée en saint François de Sales: « Beaucoup loueront sa sagesse, et il ne disparaîtra jamais; sa mémoire ne s'effacera pas, et son nom sera répété de génération en génération; les peuples raconteront sa sagesse et l'Eglise célébrera sa louange. »

C'est pourquoi les Pères du Concile du Vatican, par des supplications et des vœux empressés, sollicitèrent en commun du Souverain-Pontife Pie IX qu'il honorât du titre de Docteur, saint François de Sales. Ces vœux furent ensuite répétés par d'Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine et par un grand nombre d'évêques du monde entier, par divers Chapitres de chanoines, par des docteurs des grandes écoles, par des académies; et à tout cela vinrent unir leurs instantes prières des princes augustes, de nobles seigneurs et une *immense multitude de fidèles.*

Sa Sainteté, accueillant avec bienveillance de si nombreuses et de si hautes demandes, confia, selon l'usage, à la Sacrée-Congrégation des Rites l'examen de cette grave affaire. En conséquence, dans la Réunion ordinaire tenue, au jour sous-indiqué, dans le palais du Vatican, les EE^mes^ et RR^mes^ cardinaux préposés à la garde des sacrés Rites, après avoir entendu le rapport de l'E^me^ et R^me^ cardinal Louis Bilio, évêque de Sabine, Préfet de la même Sacrée-Congrégation et Ponent de la cause, et mûrement pesé les objections du R. P. Laurent Salvati, Promoteur de la foi, et les réponses du Défenseur de la cause, après une discussion approfondie, ont jugé, à l'unanimité, devoir répondre: « Qu'il soit recouru au Saint-Père pour la concession, la déclaration et l'extension à toute l'Eglise du titre de Docteur, en l'honneur de saint François de Sales, avec Office et messe du commun des Docteurs-Pontifes, en conservant l'Oraison propre et les Leçons du second Nocturne. » 7 juillet 1877.

Une relation fidèle de tout cela ayant été faite à Notre Très Saint-Père Pie IX, par le secrétaire soussigné de la Sacrée-Congrégation, Sa Sainteté a approuvé et confirmé le Rescrit de la Sacrée-Congrégation et a donné ensuite l'ordre d'expédier le Décret général *urbis et orbis.* 19 juillet 1877.

LOUIS, Cardinal BILIO,
Evêque de Sabine, préfet de la Sacrée-Congregation des Rites.

Place du sceau:

PLACIDE RALLI, *Secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites.*

CORRESPONDANCES.

—

Berne, 20 août.

La brochure, que je vous avais annoncée, a paru à l'imprimerie Franz et Cie, à Zurich.

---

11 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ.*

JOSEPHINE

SAZERAC DE LIMAGNE

—

JOURNAL 1871.

20 février.

Quelque chose que je déteste à Paris, c'est la presse; je crois vraiment que, pour la réduire, il faudra que les Prussiens se promènent sur nos boulevards. Ne criait-on pas aujourd'hui la marche du bœuf-gras? C'est un scandale *que ces plates bouffonneries!*

Je copie le *Livre des Rois* traduit de l'hébreu; je suis passionnée de ces textes bibliques.

23 février.

Pour la première fois de l'année, je traverse mon vieux Luxembourg pour aller entendre la messe à Saint-Sulpice. Cette promenade matinale me fait grand plaisir; j'ai été tant séquestrée *que je jouis doublement* de l'air et des choses du dehors.

Aperçu M*** catéchisant un petit garçon dans le Luxembourg: cette vue me repose l'âme, qui se fatigue parfois de tristes contacts.

24 février.

Travaillé de l'esprit et des doigts, voilà ma journée. Le résumé serait pourtant incomplet si je n'ajoutais: avoir attendu vainement une visite promise, mais ceci est un peu l'image de la vie. N'attendons-nous pas toujours ce quelque chose qu'on est convenu d'appeler bonheur, et qui n'arrive jamais? Je n'ai donc pas sujet de plaintes aujourd'hui.

1er mars.

Dies iræ, dies illa. Les Prussiens sont entrés ce matin à Paris. Toutes visites me pèsent.

2 mars.

Pourquoi ma pauvre mère se préoccupe-t-elle davantage de ma toux en ce moment? C'est un ennemi avec lequel je me suis habituée à vivre, depuis si longtemps, et, pour parler vrai, il a été très-pacifique avec moi cet hiver. S'il me tourmente un peu maintenant, c'est pour me faire souvenir que je suis à Paris, en dépit de l'ordonnance qui me condamnait à Nice ou à Alger; donc j'espère que maman va être plus raisonnable et pensera, quand elle m'entendra tousser, aux compliments *mérités* qu'elle m'adresse souvent le soir avant le coucher.

La vie semble suspendue dans la ville: les Prussiens visitent le Louvre sous la conduite de leurs chefs.

3 mars.

Enfin, les préliminaires de la paix étant signés, les Allemands sont obligés d'évacuer Paris.

Que les Français fassent leur *mea culpa* du passé, et qu'ils se tournent courageusement vers l'avenir; c'est lui qui prouvera si nous sommes encore une grande nation, ou si nous n'avons plus la force de soutenir l'honneur d'un nom écrasant.

4 mars.

Le temps est si doux qu'en l'absence de maman, je laisse la fenêtre ouverte toute l'après-midi. Ce soir je reste un peu assise sur un banc du jardin: le clair de lune me permet de distinguer de ma place la tache blanche laissée par l'obus sur la coupole du Panthéon.

Dans cette solitude demi-lumineuse, je pense que, si on me confiait un enfant, je voudrais l'élever dans la crainte de Dieu et la haine des Prussiens.

8 mars.

Anniversaire de la mort de mon père: il y a quinze ans que je l'ai perdu. C'est donc à peine si je l'ai connu, et cependant ma mère dit que je lui ressemble jusque dans ses habitudes: je voudrais surtout lui ressembler par la bonté, car je crains parfois d'être méchante.... *Je prie pour l'âme de* mon père.

13 mars.

De plus en plus je me convainc que beaucoup de dévotes font consister la religion dans le cher ennui de parler de soi, et je plains ceux qui sont forcés d'écouter tous ces racontages. Le mieux qu'il en puisse arriver, ce me semble, c'est qu'ils restent sans fruit.

14 mars.

Commencé un ouvrage intéressant de Flourens; il traite de longévité humaine! Ce n'est pas que je veuille y puiser des leçons pour arriver à une extrême vieillesse, mais il ne me déplaît pas de voir comment des gens, condamnés par la science, sont parvenus, à force d'énergie et de sobriété, à prolonger leur existence au delà même de la mesure ordinaire.

17 mars.

Ce n'est pas la peine de parler d'aujourd'hui: rien n'a bougé autour de moi. S'il avait fait soleil, je trouverais peut-être quelque chose à dire, car j'avoue que je ressens à présent l'influence de l'atmosphère à un tel point qu'un ciel gris me paralyse. Décidément je tourne à la vétusté.

18 mars.

Ma bonne mère m'embrasse tendrement à l'occasion de ma fête, elle me donne une foule de choses..... Hélas! la journée se termine bien tristement, et, malgré toutes les *gâteries* dont on m'entoure, je ne puis me laisser aller à la gaieté, quand je songe qu'après la lutte avec les Prussiens, nous voici maintenant à la guerre civile peut-être.

Elle est intitulée : *Moutz, réveille-toi*, et porte pour devise : « On s'est assez joué de nous. » Elle est très-agressive contre le gouvernement de Berne. On a fait courir le bruit qu'elle avait pour auteur M. de Wurstemberger ; mais ce bruit est démenti aujourd'hui dans la *Feuille d Avis*. D'après nos renseignements, cette brochure provient d'un milieu démocratico-socialiste.

Voici comment elle s'exprime sur l'introduction du *Kulturkampf*, dans le Jura bernois. Je traduis:

« Le genre de recrutement de ces *Pfaffen*, présentés par M. Teuscher comme des hommes d'une conduite irréprochable, mais démasqués plus tard en grand nombre, comme des mauvais sujets coupables de délits communs, restera à jamais une tache dans l'histoire du canton de Berne, et tout bernois, homme d'honneur, en rendra responsable son gouvernement.

« Voilà, peuple du canton de Berne, un exemple de ce qui est aux yeux des autorités, des hommes de la clique d'aujourd'hui, « l'honneur bernois, » qu'ils te présentent avant toutes les votations, en termes hypocrites, comme le cheval de parade. « L'honneur bernois, » c'est assurément de singer le *Schwindelkulturkampf* des Prussiens, c'est de faire agenouiller le Grand Conseil devant un homme d'Etat qui, par la manche, touche la maison de correction ; c'est la mauvaise administration des finances, à cause de laquelle on aurait dû traîner devant le tribunal les administrateurs. Est-ce que c'est de l'honneur bernois, quand l'Etat lui-même entreprend comme *Kulturaufgabe*, l'empoisonnement du peuple par l'eau de vie, et quand il jette l'estimable argent des Bernois, à droite et à gauche, à des écornifleurs importés de l'étranger. »

CONFÉDÉRATION.

M. Jooris, le nouveau chargé d'affaires de Belgique, est arrivé à Berne, dimanche soir. Il a rendu, mardi matin, une visite non officielle au président et présentera ses lettres de créances dans le courant de la semaine.

Plusieurs journaux ont annoncé que les délégués des plus importantes lignes de navigation et des chemins de fer de Bavière, du Wurtemberg, de la Suisse, du Sud de l'Autriche et de la Haute-Italie devaient tenir une conférence à Vienne, afin de prendre des arrangements pour parifier les tarifs des chemins de fer à ceux des grandes lignes de navigation.

Nous sommes en mesure, dit l'*Italie*, d'ajouter que cette conférence a été tenue le 10 courant Rien n'est encore connu des résolutions qui ont été prises dans cette réunion.

On se rappelle sans doute que, dans la dernière session des Chambres, on a agité la question de savoir s'il ne conviendrait pas, pour faciliter l'adoption des lois fédérales, de ne soumettre à la votation qu'un seul projet à la fois. On se demande aujourd'hui comment l'on veut procéder pour les trois lois soumises au referendum, si le peuple sera appelé à se prononcer le même jour sur ces projets, ce qui paraît le plus simple et le plus naturel, ou bien s'il y aura trois votations, fixées à des jours différents.

D'un autre côté, le *Bernerbote* est d'avis que si la fabrication des lois fédérales continue comme jusqu'à présent, il serait préférable, pour en faciliter l'écoulement, d'introduire, le plus tôt possible, le referendum obligatoire pour la législation fédérale. De cette manière, les citoyens qui s'occupent encore sérieusement des intérêts publics et qui croient devoir faire usage de leurs droits comme républicains, ne seraient pas obligés de prendre chaque fois la peine de recueillir les 30,000 signatures necessaires pour demander le referendum. Cette même feuille estime également que la loi sur le traitement des fonctionnaires militaires aurait besoin d'être soumise au peuple.

—

D'après un rapport présenté à l'assemblée générale suisse typographique, qui a eu lieu cette année, à Aarau, la fortune de cette association ne s'élèverait pas à moins de 30,000 fr. dont 24,000 sont affectés à la caisse des invalides et des membres défunts. L'année dernière, la caisse a secouru trois invalides, qui lui ont coûté 624 fr. et elle a donné aux familles de sept sociétaires décédés, environ 1300 francs. La proposition du comité tendant à ce qu'il soit accordé, comme cela s'est d'ailleurs pratiqué jusqu'à maintenant, 4 fr. par semaine aux invalides, et 200 fr. à chaque famille d'un membre défunt a été approuvée.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne. — Le 16 août, les chevreuils qui animaient les vieux fossés des Petits Remparts de la ville fédérale, dont le comblement s'achèvera sous peu, doivent avoir émigré dans le nouveau séjour qui leur a été préparé sur les vertes pentes de l'Engi : ces charmants animaux se trouveront, sans nul doute, fort bien de ce changement de domicile.

— La forêt de Bremgarten, près de Berne, a toujours fourni son contingent de morts. Ces jours derniers, on y a découvert un pendu, un homme trouvé mort dans un buisson et un autre horriblement mutilé à coups de hache.

Schwytz. — Le 23 septembre, le peuple de ce canton sera appelé à se prononcer sur les divers articles de la constitution, qui ont dû être révisés et mis en harmonie avec la constitution fédérale, principalement celui qui a trait à la division électorale Pour la première fois, dans ce canton, les votations auront lieu dans les communes et au moyen de bulletins de vote.

Genève. — Pendant que le congrès phylloxérique siége à Lausanne, M. le docteur Vaucher à signalé au Grand Conseil de Genève une origine tout à fait imprévue du phylloxera dans ce canton.

Des wagons des chemins de fer français, dit-il, qui ont circulé dans tout le midi de la France, absolument infecté par le phylloxera, nous apportent des bestiaux, pour la litière desquels on emploie des feuilles de vignes phylloxérées ou de maïs (que l'on plante dans les vignobles, afin d'attirer l'insecte et de le détruire ainsi plus facilement), sans qu'il y ait jamais eu dans la gare de Genève visite et désinfection de ces wagons ; en outre, cette litière, balayée dans la gare, forme des ruclons, qui sont vendus, dans notre canton, à des propriétaires ruraux qui les étendent sur leurs terres. Il serait urgent d'introduire dans la loi un article qui imposerait la désinfection de ces wagons, et interdirait la vente de fumiers rendus aussi dangereux par leur composition.

M. Cambessedès a annoncé que, le matin même, le Conseil d'Etat a pris un arrêté sur ce sujet, et qu'il en prépare un second, plus rigoureux encore que le premier.

CANTON DE FRIBOURG.

Pèlerinage Suisse à Lourdes.

Nous prions les personnes qui font prendre *le billet collectif de Fribourg à Genève de ne* pas confondre le départ du 23 août avec celui du 24.

Ceux qui partent le 24 août ne doivent retirer leur billet collectif que dans la journée de *jeudi*.

—

LE COMITÉ CENTRAL

ET LA COMMISSION FRANÇAISE

DE L'ASSOCIATION SUISSE DE PIE IX

à tous les membres de la Suisse française

SALUT CORDIAL ET FRATERNEL.

Le Comité central a choisi Einsiedeln, célèbre pèlerinage, pour lieu de l'Assemblée générale de l'Association suisse de Pie IX, les 4, 5, 6 septembre 1877.

La Commission française s'unit au Comité central pour inviter *les membres de la Suisse* française d'arriver nombreux à ce sanctuaire béni de Notre-Dame des Ermites, et de donner à cette fête le caractère d'un pèlerinage national qui rappellera, nous l'espérons, celui de 1872.

Pour ce qui concerne, en particulier, le canton de Fribourg, il y a une raison de plus pour assister nombreux à l'Assemblée générale d'Einsiedeln :

1° Cette Assemblée revêt, cette année, le *caractère d'un pèlerinage de la Suisse catholique* à la *Reine des Anges*.

2° Le Comité fribourgeois, dans sa dernière séance, a pris, à la majorité des membres, la résolution de ne point faire cette année de réunion cantonale du Pius-Verein, et cela, non pas parce qu'un organe, a attaqué ces assises du peuple catholique fribourgeois, tenues à Fribourg, à Einsiedeln, à Autigny et à Promasens ; au contraire, c'eût été une raison qui aurait déterminé le Comité cantonal à protester contre ces insultes, par la convocation du peuple fribourgeois à la réunion cantonale de 1877, et à lui prouver que les catholiques ont d'autres pensées sur l'importance de ces réunions et les directions à leur donner, pour maintenir la foi et défendre la liberté dans notre cher pays.

Le Comité cantonal tient à constater qu'il n'obéit donc pas à une crainte en ajournant à l'année prochaine cette grande et belle fête annuelle du peuple fribourgeois.

3° D'autres motifs ont déterminé cette résolution :

a) Les nombreux pèlerinages qui ont eu lieu cette année ;

b) Les fêtes du concours agricole de Fribourg ;

c) La réunion générale, tous les cinq ans à Einsiedlen, sous forme de pèlerinage national (1872-1877) ;

d) Le nouveau pèlerinage de Lourdes ;

e) Le désir de voir les districts prendre l'initiative de réunions partielles, très-utiles pour l'organisation de notre association et pour la fondation de nouvelles sections ;

f) La possibilité de combiner la réunion cantonale avec l'Assemblée générale, à Einsiedeln, puisque les membres français auront leur réunion distincte, leurs orateurs et leur programme. Tous ces motifs expliquent, justifient la résolution prise par rapport à la fête cantonale annuelle de notre Association.

S'il n'y a donc pas de réunion cantonale, c'est une raison de plus pour les membres et pour tous les catholiques, d'assister nombreux au pèlerinage national d'Einsiedeln.

Ceux qui ont assisté aux pèlerinages de St-Maurice, de Mariastein, d'Einsiedeln, voudront se retrouver, dans ce lieu sanctifié des *Ermites, pour passer ensemble quelques* jours bénis et heureux, dans la prière et dans l'action, ces fêtes des tabernacles de la nouvelle alliance.

Pour faciliter aux membres l'assistance à l'assemblée générale et au pèlerinage national d'Einsiedeln, un nouveau train spécial s'organise de Fribourg jusqu'aux Ermites et cela dans les conditions suivantes :

Prix de la place, en chemin de fer, de *Fribourg* à *Wädensweil*.

ALLER ET RETOUR :

2me classe : 11 fr. 20
3me classe : 8 fr. 20

Trajet de *Wädensweil* à Einsiedeln, par le nouveau chemin de fer ; aller et retour : 2 fr. 30 cent. Les personnes qui veulent d'avance s'assurer une place sur le train de *Wädensweil* à Einsiedeln, doivent aussi payer au bureau de la *Liberté* le prix ci-haut de 2 fr. 30.

Départ de Fribourg: le mardi, *4 septembre*, à 8 h. 25 m. du matin. Cette heure de départ correspond avec l'arrivée à Fribourg des trains de Lausanne, Romont et Bulle.

Arrivée à Einsiedeln, le même jour, dans la soirée.

La ligne refuse d'obéir, elle fraternise avec la populace, et tous commencent des barricades et autres joujoux de révolutions.

19 mars.

Ce n'est plus de l'insurrection, mais de l'assassinat : les généraux Lecomte et Thomas ont été fusillés... Pauvre France agonisante ! tu prouves que la République ne saurait jamais être ta chose.

20 mars.

Rien de saillant : le tocsin et le rappel toute la nuit : après les obus, c'est une variation. J'ai peur que les Prussiens ne viennent pour rétablir l'ordre si méconnu.

22 mars.

J'apprends aujourd'hui, *mais en vain*, ces deux beaux vers de Uhland :

Was sagst du Herz in solchen Tagen
Wo selbst die Dörner Rosen tragen ?

« Comment peux-tu être triste, ô mon cœur, dans ces jours de *printemps, quand* les épines elles-mêmes produisent des roses.... ? »

En effet, dans les circonstances actuelles, les beautés d'une nature renaissante nous touche peu ; il n'y a place dans notre âme que pour l'inquiétude, justifiée malheureusement par les troubles de ce jour.

23 mars.

La situation ne s'améliore pas : après tant de souffrances, faudra-t-il donc recommencer des alarmes plus cuisantes encore ? A la mairie de Saint-Sulpice, je vois les insurgés de Belleville qui paraissent ne pas s'entendre même entre eux.

25 mars.

N'est-ce pas une douce image à garder dans l'âme, que celle du vénérable père M*** bénissant ma pauvre pénitente à Saint-Sulpice, et lui exprimant toute sa joie : elle fera ses pâques (sa première communion) le jeudi-saint, mais, dès aujourd'hui, elle a reçu l'absolution ; le Père l'a trouvée suffisamment instruite.

Je préfère la société de ces pauvres filles à bien d'autres : c'est ainsi que presque chaque soir, quand la soirée est terminée, ma dévote bretonne Françoise vient me causer offices, livres de piété, etc. Jamais je ne me fais prier pour lui donner *mon avis*.

31 mars.

C'est avec le cœur navré que j'ai vu descendre la croix *du Panthéon, pour arborer* le drapeau rouge. Si les communeux commencent ainsi, il est permis de demander où ils s'arrêteront...

1er avril.

Il s'est trouvé dans le monde un peuple qui s'est proclamé le pontife de la civilisation, le maire de l'avenir, et ce peuple a brisé la croix. Celui qui nous interdit jusqu'au désir de la vengeance se chargera sans doute du châtiment. Mais vous comprenez combien il est pénible de ne plus pouvoir tourner nos yeux fatigués vers cet emblème sacré de notre foi. Naguère, au seul bruit des profanations que cette croix divine subissait dans une lointaine contrée, l'Europe s'ébranla et partit proclamer le règne du Christ en Orient. Aujourd'hui, c'est à peine si quelques pieuses femmes osent pleurer le désastre, et pas un homme ne se lève pour défendre ce signe glorieux. Est-ce à dire qu'il va disparaître à jamais ? Non, non, on peut briser la croix sur nos temples, nous *lui ferons un sanctuaire dans nos cœurs.*

2 avril.

Le sang a coulé ; un engagement sérieux a eu lieu aujourd'hui entre les bataillons de la *Commune* et l'avant-garde de Versailles. Evidemment cela est plus triste que la guerre avec les Prussiens.

Je ne suis qu'une femme, je ne saurais avoir d'opinion ; mais je suis Française, et mon cœur bat bien douloureusement quand je vois les résultats des dissensions intestines, et quand je sens que tout ce qui mérite nos respects et nos affections s'effondre autour de nous...

3 avril.

Oh ! la triste parodie du siége de Paris qu'il nous faut voir ! Ces généraux improvisés d'hier parlent de reconnaissance hardie, de jonction opérée, de redoute emportée, absolument comme Chanzy aurait pu le faire.

Les premiers blessés arrivaient ce soir, c'est le côté navrant de cette lugubre comédie. Evidemment il y a beaucoup d'hommes trompés parmi ces victimes, mais, quelle responsabilité n'assument pas les meneurs !

5 avril.

Nous sommes dans la grande semaine, dans la semaine des douleurs. Ceci est véritable à tous les points de vue.

Jeudi-saint, *6 avril.*

Ce matin, à Saint-Sulpice, le chant du *Credo* m'émeut profondément. Cet acte de foi public me semble un éclatant défi à cette odieuse populace, qui fait de l'assassinat un moyen de régénération : elle aura beau arrêter notre archevêque, piller les pauvres religieux, elle ne parviendra jamais à étouffer la société catholique établie, il y a dix-huit siècles, par le Crucifié.

Vendredi-saint, 7 avril.

Mon Seigneur, j'aurais voulu être présente au jardin des Olives : j'aurais couvert vos pieds de mes baisers, jusqu'à ce que vous m'eussiez pardonné mes péchés comme à Madeleine, et donné votre amour comme au bon larron !

(A suivre.)

Retour d'Einsiedeln à Fribourg. Départ d'Einsiedeln : le vendredi, 7 septembre, vers 7 heures du matin.

Arrivée à Fribourg, dans l'après-midi de la même journée. Correspondance avec les derniers trains dans la direction de Romont, Lausanne, Bulle.

Un horaire plus détaillé paraîtra prochainement.

Les billets sont délivrés à l'*Imprimerie Catholique*, à Fribourg, et payables dès aujourd'hui.

Nous prions les personnes, désireuses d'entreprendre ce pèlerinage, de ne pas attendre les derniers jours pour se procurer leurs billets, afin que nous ne soyons pas obligés, au dernier moment, de refuser les demandes d'un grand nombre.

L'*Imprimerie catholique* enverra aussi les billets, par lettre chargée contre envoi préalable de la valeur, *en espèces ou en mandat* postal.

On ne prend point de remboursement sur la poste.

Nous insistons pour que les pèlerins s'y prennent à temps; il n'y a pas une minute à perdre, *afin que le Comité, puisse en temps* utile, *arrêter toutes les mesures nécessaires* pour l'admission de tous les pèlerins et la bonne marche de train spécial.

Nous invitons les Valaisans, les Jurassiens, les Genevois, nos chers frères de Vaud et Neuchâtel, à venir nombreux et résolus à Notre-Dame des Ermites, prier et travailler ensemble, sous le regard de Dieu et la protection de Marie, à la restauration du règne de Jésus-Christ, dans les âmes, dans les familles et dans le monde — *Instaurare omnia in X^o^.* — Nous aimons notre pays et nous voulons pour lui liberté, paix, prospérité, bonheur et gloire.

C'est l'heure de l'action et de la prière. Arrivez donc, en rangs serrés et de toutes parts, à Notre-Dame des Ermites, au sanctuaire célèbre de Marie, Mère et Vierge Immaculée, Reine des Anges, des Apôtres et des Martyrs.

Nous publierons sous peu le programme détaillé de la *réunion*.

Après Lourdes, — Einsiedeln. —

Sur ce, que Dieu vous ait en sa sainte garde. Nous sommes tout à vous, en Jésus-Christ, avec respect et confiance, comptant sur vous pour assurer le bonheur et la concorde de notre chère patrie Suisse, si belle, et qui pourrait être si tranquille.

Au nom du Comité central.
Comte SCHERER, *président*,
Chanoine SCHORDERET, *Secrétaire*.

Pour le Comité cantonal,
EUGÈNE TORCHE, *Secrétaire*.

—

Nos feuilles radicales sont assez peu d'accord pour apprécier la votation du 19, dans la Gruyère. Le *Journal de Fribourg* nous semble avoir été dans le vrai en constatant « beaucoup d'abstentions de la part des libéraux (radicaux) et une grande participation du côté du *caucus*. »

Il résulte, en effet, de nos renseignements que les 1200 voix obtenues par M. Jules Glasson, lui ont été données, 700 environ par des radicaux, et 500 par des conservateurs égarés. Ces 500 voix sont donc le maximum de voix dont dispose une coterie qui a cru faire passer M. le syndic de Bulle en s'alliant aux radicaux.

Ce *connubio* était connu depuis longtemps. M. Keller était à peine descendu dans la tombe, qu'on nous signalait des agissements de la part de certains conservateurs en faveur de M. Jules Glasson. La candidature de M. Auguste Glasson n'a été qu'une diversion à ce mouvement, qui a repris vie aussitôt après le premier tour de scrutin. C'est alors que des conservateurs ont demandé M. Jules Glasson, comme commissaire de l'exposition, afin de le mettre en contact plus intime avec les exposants, et de gêner ceux-ci dans leur liberté électorale.

Ce long travail a abouti à détourner du devoir environ 500 conservateurs, ce qui est peu, si l'on a égard aux moyens dont disposaient leurs meneurs, appuyés par toutes les forces administratives. D'un bon nombre de communes, on nous avise que l'agent électoral, qui a travaillé pour le candidat radical, est le syndic lui-même ; c'est l'indice de l'esprit qui a présidé au choix de ces fonctionnaires. Un syndic même aurait été si fier d'avoir pu faire voter, dans le sens radical, la majorité de sa commune, qu'il aurait, immédiatement après, pavoisé sa maison.

Tout cela est profondément triste ; mais prouve que, lorsque l'administration du district sera ce qu'elle devrait être, les 500 voix, détournées au profit du candidat radical, reviendront en très-grande majorité au parti conservateur.

Tel n'est pas l'avis du *Confédéré*, qui se hâte de porter à l'actif de son parti, ces 500 voix momentanément égarées. « Ces chiffres s'écrie-t-il, prouvent que dans le district de la Gruyère, la lutte *tend de plus en plus à* devenir égale. Ils nous prouvent que l'avenir est au parti radical, et que le peuple gruérien saura s'affranchir complétement *du joug des ambitieux*. Courage donc, libéraux de la Gruyère ! Persévérez dans la voie progressiste qui vous est ouverte, et bientôt, votre belle contrée sera soustraite aux menées égoïstes des hommes noirs. »

Cette joie du *Confédéré* sera la punition de ceux qui lui en fournissent le prétexte.

La joie des populations de la Gruyère, d'être enfin arrivées au terme de cette laborieuse *crise électorale* et d'avoir assuré la majorité au candidat conservateur, s'est traduite dans toutes les parties du district par des détonations de mortiers.

On en a entendu de Bulle, dans diverses directions, pendant toute la journée et la soirée de lundi. Dans la soirée, on entendait très distinctement, à Fribourg, le canon d'Avry et les mortiers dans la Basse-Gruyère.

—

Nous croyons qu'il serait dans l'intérêt du pays, en présence de l'arrêt imposé au commerce des chevaux, en Suisse, par l'élévation à 800 francs du droit de sortie, de faire connaître aux propriétaires et aux éleveurs du canton, qu'une Commission fédérale se trouvera le 5 septembre prochain, dès dix heures du matin, sur la Place de l'Hôpital, à Fribourg, pour acheter *un certain nombre* de jeunes chevaux de 4 à 5 ans pour la remonte de cavalerie. *(Communiqué.)*

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

(*Correspondance particulière de la* Liberté).

—

Paris, 20 août 1877.

Au moment où les conseils généraux se réunissent, tous les organes de la coalition des gauches, à commencer par le *Journal des Débats*, redoublent leurs provocations, pour une attitude aggressive de ces assemblées parciminiales contre le gouvernement ; elles sont invitées à protester, dès la première séance, contre l'irrégularité de leur session, contre l'ajournement de leur renouvellement partiel ; ces mêmes feuilles insistent pour que les conseils généraux, même *n'ayant aucune matière à traiter, se maintiennent* en permanence, pendant un mois, comme acte de défiance à l'égard des projets du maréchal de Mac-Mahon et de ses ministres.

Ces provocations ayant été déjà publiées, depuis *plusieurs semaines, il s'agit de savoir* si M. de Fourtou a pris soin d'envoyer, aux préfets, des instructions destinées à réprimer énergiquement ces tentatives, pour transformer nos assemblées provinciales en petite convention ?

Nous ne tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir sur la *politique du ministère* à l'égard des conseils généraux qui se risqueraient à obéir à la consigne du Comité révolutionnaire de Paris.

Malgré les démentis relatifs à tout désaccord dans le sein du ministère, il n'en n'est pas moins certain que les gauches se vantent de compter dans le cabinet trois membres : le duc de Broglie, le duc Decazes et le général Berthaut, qui seraient, jusqu'à ce *jour, un obstacle permanent* à toutes mesures vigoureuses contre la coalition des gauches.

Le duc Decazes surtout est considéré comme cherchant à ménager l'éventualité d'une transaction avec le centre gauche.

En vérité, était-ce la peine de faire le 16 mai, pour recommencer un ministère Dufaure ou Marcère ? Les auteurs de l'acte du 16 voudraient-ils ressembler au général Trochu et à son fameux plan, qui n'a pas empêché les Prussiens d'entrer dans Paris ?

Il ne paraît pas exact, comme le bruit en avait couru, samedi, que le gouvernement songe à poursuivre M. Gambetta au sujet de *son discours de Lille*.

Vous connaissez les importants travaux, exécutés pendant la session du congrès des œuvres ouvrières catholiques. Avant de se séparer, un certain nombre de membres du congrès ont reçu communication de la table des matières du grand ouvrage de M. Antonin Rondelet, docteur ès-lettres, *professeur* de philosophie à l'Université catholique de Paris. Cet ouvrage est intitulé : *L'art d'écrire*, art dont les règles sont bien négligées dans une époque où pullulent tant d'écrivains. Le volume de M. *Antonin Rondelet*, qui aura environ 500 pages, est divisé en quatre livres qui traitent :

1° Des règles à suivre pour créer et découvrir ses idées.

2° Des règles à suivre pour ordonner ses idées.

3° Des règles à suivre pour exprimer convenablement ses idées.

4° Des règles à suivre pour se critiquer soi-même.

Vous voyez l'*importance* et l'*utilité de ce* travail, que nul n'était plus à même d'exécuter que l'éloquent et savant professeur de l'Université de Paris.

On lit, ce soir, dans l'*Estafette :*

« Nous recevons, au dernier moment, de notre correspondant spécial de Bruxelles, la dépêche suivante :

« Bruxelles, 20 août, 1 h. 25.

« Grande émotion dans nos cercles politiques.

« *On assure que les Chambres vont être* convoquées avant l'expiration de la prorogation, à l'effet de demander des crédits supplémentaires pour le département de la guerre.

« Cette résolution aurait été prise dans un conseil privé, auquel assistaient le roi, le prince royal de Prusse, et deux généraux spéciaux de l'armée belge. Le ministre de la guerre n'assistait pas à cette réunion.

« On rapproche ce fait de l'attention très-*commentée*, avec laquelle le *prince de Prusse* a visité *les arsenaux et les établissements* militaires belges. »

Les nouvelles de ce journal ont besoin de confirmation.

—

France. — Dans la journée du 20, le chef de l'Etat a visité les arsenaux, et a parcouru la ville de Cherbourg au milieu d'un grand concours de monde. On annonce qu'il sera de retour à Paris, le 21, dans la matinée et que son *voyage dans la Loire* et dans la Gironde, où il va assister à des manœuvres militaires, est décidé. On ajoute qu'il assistera le 3 ou le 4 septembre aux manœuvres *qui auront lieu du côté de* Roane et qu'il visitera ensuite Saint-Etienne. C'est le 7 que le maréchal assistera aux manœuvres qui auront lieu du côté de Bordeau. Il se rendra, de là, dans cette ville, et il est probable que le maréchal président passant à Tours, Poitiers et Angoulême, s'y arrêta *quelques intants. Au reste, l'itinéraire* complet de son voyage n'est pas encore définitivement fixé.

— Les nouvelles transmises à Paris sur l'ouverture de la session des Conseils généraux ne nous ont fait part jusqu'à présent d'aucun acte de quelque importance. Il y a lieu même d'espérer que tout se passera d'une manière correcte et paisible.

— Le départ des réservistes de la classe de 1870 et des engagés volontaires du 14 juil*let 1870* au 30 juin 1871, *s'est effectué avec* beaucoup d'ordre. Tous les réservistes ont reçu *un ordre individuel* d'appel à l'activité, qui leur a indiqué le lieu où ils devront se rendre. Beaucoup sont partis dès le 18, pour rejoindre leurs corps le 20, avant midi.

—

QUESTION ORIENTALE.

—

Bucharest, 20 août. — Deux monitors turcs, embossés près de Gura Borgi, ont tiré hier 21 coups de canon contre les positions ennemies. Les forts de Silistrie ont tiré également. Le bombardement de Kalarascly a commencé aujourd'hui.

— *Bucharest*, 21 août. — Le prince Sviatopol Mirsky a été nommé commandant de toutes les forces russes concentrées entre Turnowa et le passage de Schipka.

Le duc de Leuchtenberg est à Elena avec des forces considérables.

La cavalerie russe poussant une reconnaissance dans les environs de Plevna, a fait de nombreux prisonniers.

Les Russes *occupent une position entre* Lowtscha et Selvi.

— *Vienne*, 21 août. — Une dépêche de Cettinje, à la *Correspondance politique*, datée du 20 août, annonce que les Montenegrins ont pris d'assaut, le 19, le dernier des ouvrages avancés de Niksich, adossé au mont *Tschidjelinzta ; ils entrent dans la ville et* s'avancent contre la forteresse.

Un corps de 5000 Montenegrins a poussé une reconnaissance du côté Krstac et de Drobujaci, sur la nouvelle que 10,000 Turcs étaient arrivés dans les environs de Crbniak, près du mont Siniawina, sur la frontière du Montenegro.

— *Berlin*, 21 août. — La flotte allemande s'est rendue à Salonique à la suite de la mise en liberté des fonctionnaires, impliqués dans le meurtre des consuls français et allemand. Les puissances doivent protester contre cet *acte de la Porte*.

— *Londres*, 21 août. — On mande au *Times*, de Constantinople, qu'aucune nouvelle d'Osman-pacha n'est parvenue au gouvernement depuis cinq jours. De vives inquiétudes sont entretenues à son égard.

— *Zara*, 21 août. — La prise de Niksich par les Montenegrins est imminente. Une forte colonne turque arrive, dit-on, de Kolaschin au secours de la place.

— *Constantinople*, 21 août. — M. Christitsch a déclaré à la Porte que le gouvernement serbe n'a nullement connaissance d'un *projet* des Russes de faire *traverser* la principauté à une partie de leur armée, et que le bruit d'après lequel la Serbie aurait décidé de prendre part à la guerre, est tout aussi peu fondé.

FAITS DIVERS

—

Pendant leur passage à travers les Balkans, les Russes ont commis une véritable profanation. Ils ont ravagé par le fer et le *feu la ravissante vallée des Roses, située aux* environs de Kerzanlik, en Roumélie.

Cette vallée est consacrée à la culture des roses, avec lesquelles on fabrique l'essence précieuse que l'on exporte dans le monde entier.

Le voyageur, qui arrivait pendant l'été à Kezanlik, se trouvait au milieu d'un paradis de fleurs, rempli des parfums les plus suaves. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, jusqu'au sommet des collines, on n'apercevait que des rosiers et des roses. Aujourd'hui, c'est le silence de la mort ; les torches des Russes ont transformé en désert, jonché de débris, cette belle vallée de Kerzanlik, qui était, il y a quelques jours, si riche et si prospère.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

—

CONSTANTINOPLE, 20 août.

Un télégramme de Mehemet-Alí annonce *que, près de Yaghi-Seler aux environs d'Eski-Djumaja*, il s'est livré un combat où l'avantage est resté aux Turcs.

Jusqu'ici on n'a reçu aucune dépêche officielle confirmant la jonction de l'armée de Suleiman pacha avec celle de Mehemet Alí.

Un télégramme de Moukhtar pacha annonce que la perte des Russes dans les combats de samedi a été de 1500 hommes et d'un certain nombre de prisonniers. Les Turcs ont perdu 117 morts et 342 blessés.

—

ST-PÉTERSBOURG, 21 août.

D'après l'*Invalide russe*, le général-adjudant Baranzeff a achevé l'inspection des forteresses de la Baltique, Wiborg et Sweaborg. Tout a été trouvé en bon état. Les essais pratiques de tir au but ont donné les meilleurs résultats.

—

VIENNE, 21 août.

La *Correspondance politique* publie la dépêche suivante de Constantinople, 20 août :

La Porte a ordonné a la concentration immédiate de 50,000 mustehafiz de deuxième classe à Andrinople, Sofia et sur d'autres points de la Bulgarie, pour servir de réser-

Le sultan a ordonné en outre la formation d'une seconde armée de réserve, composée de 60,000 mustehafiz d'Anatolie, qui sera concentrée à Constantinople.

La *position de Server pacha est*, dit-on, de nouveau ébranlée.

—

MALTE, 21 août.

Le vaisseau anglais *Azincourt* est parti pour Besika, emportant l'outillage nécessaire pour construire des retranchements.

Avis aux Pélerins de Lourdes

Les pélerins sont invités à prendre part a la recitation du chapelet ce soir à 8 heures à l'Eglise des Augustins.

Demain matin *à 3 heures du matin*, M. le curé L'offing, de Fribourg dira à saint Nicolas, la messe du départ pour les pélerins et donnera la sainte communion.

Etat civil.

(Du 1 au 16 juillet 1877.)

NAISSANCES.

Messerli, Alfred, fils de Jean, de Wattenwyl (Berne). — Pürro, enfant masculin, de Bernard-Nicolas, d'Oberschrot, mort-né. — Barras, Cécile-Amélie, fille de Jean-Joseph, de Broc. — Bovey, Edouard-Emile, fils de Jean-Christophe-Etienne, de Neyruz. — Chaillet, Jean-Alfred, fils de François-Emmanuel, de Joumoëns-la-Ville (Vaud). — Landerset, Marie-Caroline-Eugénie, fille d'Alphonse-Janvier-Rodolphe-Xavier-Gertrude, de Fribourg. — Bavaud, Alphonsine-Lisa, fille de Justice-Victor, de Bottens (Vaud). — Mivelaz, Fanny-Marie, fille de François-Xavier, de Fribourg. — Lanthmann, Mélanie-Françoise, fille de Pierre-Louis, de Tavel. — Conus, Achille-Raymond-Placide, fils de Léon-Joseph-Alexandre, de Morlens. — Brugger, Marie, fille d'Hubert, d'Alterswyl. — Herren, Emma, fille de Jacques, de Mühleberg (Berne).

DÉCÈS.

Audria, Gaspard-Jules, fils de Pierre-Maurice, de Fribourg et Barberêche, 1 mois et demi. — Favre, Françoise-Emélie, fille de Jacques Despont, de Brétigny-St-Barthélemy (Vaud), 68 ans. — Glasson, Pascal-Boniface, fils de Pierre-Nicolas, de Bulle, 20 ans. — Gady, Julien, fils de Marc, de Fribourg, 2 ans. — Gobet, Charles-François, de Fribourg, 1 mois. — Winckler, Rosalie, fille de Nicolas, de Fribourg et Barberêche, 55 ans. — Yörg, François, fils de Georges, de Planfayon, agriculteur, 53 ans. — Stucky, Jules, fils de Jacques, de Courtaman, domestique, 22 ans. — Pürro, N. N. masculin, fils de Bernard-Nicolas, d'Oberschrot. — Vendredi, Isidore, fils de Georges, de Corsalettes, armurier, 24 ans. — Huber, Jeanne-Brigitte, fille de Jean-Louis, de Zumholz, 1 mois. — Werro, Rosalie, fille de Jacques, de Courtepin, domestique, 26 ans. — Thalmann, Joseph, fils de Jacques, de Fribourg et Planfayon, 1 an et demi. — Grauser, Joseph-Blaise, fils de Nicolas, de Fribourg, confiseur, 55 ans et demi. — Moret, Jean-Ulric, fils d'Edouard, de Villars-les-Moines (Berne), boulanger, 27 ans. — Coppel, Jean-Claude, fils de Marie, de Gets (Haute-Savoie), plongeur, 20 ans. — Nidegger, Alfred, fils de Jean-Baptiste Bruno, de Fribourg, 1 mois. — Jungo, Anne-Marie, fille de Jacques Schorro, de Fribourg et Guin, journalière, 38 ans. — Volet, Jean, heimathlos, 72 ans. — Egger, Catherine-Emélie (illégitime), de Fribourg et Essert, 19 jours. — Zürcher, Louise, fille de Nicolas, de Trub (Berne), 26 jours.

MARIAGES.

1. Æschlimann, Louis-Emile, de Langnau (Berne), mécanicien au chemin de fer, et Chassot, Augustine-Marguerite, de Fribourg, tailleuse. — 2. Fasser, Joseph-Antoine, de Münster (Grisons), coupeur, et Collaud, Marie-Rose, de St-Aubin, sommelière. — 3. Rigoni, Primus-Barthélemy, de Vira-Gambarogno (Tessin), peintre-gypseur, et Werro, Madeleine-Louise, de Fribourg, tailleuse.

Chronique Financière parisienne

Bourse du 20 août

Les cours sont plus faibles, surtout au comptant, mais la réaction est insignifiante; il ne pourra se produire un changement appréciable que le jour où une nouvelle politique importante rappellera la spéculation à l'activité. Les recettes générales ont vendu 700 fr. de 3 0/0 et 1600 fr de 5 0/0. On a fini à 70,97 1/2 sur le 3 0/0 en baisse de 0, 02 c. 1/2 et à 106, 20 sur le 5 0/0 en baisse de 0. 12 1/2 c.

Les Consolidés anglais sont venus sans changement à 95 5/16.

Les premières cotes allemandes étaient faibles; les dernières étaient meilleures.

Les florins autrichiens en or, qui avaient perdu le cours de 63 fr. au début de la Bourse, l'ont repris en clôture. La lettre de M. Goschen, en réponse à certains articles de journaux anglais, n'a pas réussi à en détruire l'effet; on offrait les obligations égyptiennes 6 0/0 à 178 et celles des chemins de fer à 290. La Turquie a, dit-on, réussi à contracter un emprunt de 5 millions de livres sterling, à Londres, par l'intermédiaire de la Banque Ottomane; elle touchera la moitié en espèces. Les fonds russes étaient faibles de 81 1/4 à 81 1/2.

Très peu d'affaires sur les Sociétés de crédit. On demandait la Banque de Paris de 1000 à 1005. Le Crédit Foncier était lourd à 705.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

DÉPOT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA SUISSE

DES ORNEMENTS D'ÉGLISE

DE LA

Manufacture LOUIS MICHEL

à TOULOUSE

CHEZ

GROSSET ET TREMBLEY, LIBRAIRES

4, RUE CORRATERIE, 4

à Genève.

Le Catalogue est envoyé franco à toutes les personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

Un local spécial est affecté pour l'exposition de ces ornements.

Le prix de vente à Genève est le même que celui du catalogue.

(4672)

PROPAGANDE CHRETIENNE

RECOMMANDÉE AU CLERGÉ, AUX CONGRÉGATIONS ET AUX INSTITUTEURS.

LE PLAIN-CHANT RENDU FACILE

Par le Frère ACHILLE de la Miséricorde

Lecture du chant à première vue sur toutes les clefs au moyen d'une lettre initiale artistiquement gravée dans chaque note.

Ouvrages notés en plain-chant, selon ce système facile :

Petit solfége pour former la voix des enfants, vol. in-12, cart. 60 c.
Méthode élémentaire (chant de Reims et de Cambrai), vol. in-12, cart. (3e édition) 60 c.
Paroissien noté à l'usage des fidèles et des enfants de chœur (ouvrage très-intéressant). beau vol. in-18, rel. bas., 2 fr., tr. dor. 2 fr. 25. (Indiquer quel chant on suit; il y a des tirages spéciaux.)
La Lyre du sanctuaire, 19 motets et chants de toute beauté, gr. in-8° (3e édition, très-bien goûtée). 2 fr.
Echos de l'adoration perpétuelle (12 délicieux motets), vol. in-8° (3e édition très-aimée du clergé). 60 c.
Pieux échos des chapelles de la Vierge (10 chants d'une douce piété), brochure in-8°, (2e édition), 60 c.
Les Délices du sanctuaire, psaumes, Magnificat, motets et proses, d'une rare beauté, in-8°, la douzaine, 6 fr.; l'exemplaire, 75 c.
L'enfant de chœur organiste en huit jours, méthode d'harmonium du genre nouveau, d'une facilité étonnante, 3e édition, augmentée de deux très-belles messes, broch. in-8°, 1 fr. 50.
Choix de 30 beaux cantiques pour les grandes solennités, vol. in-18. (Ouvrage recommandé aux amateurs de beaux cantiques), 60 c.
L'abeille harmonieuse (33 cantiques à Marie), vol, in-18. 60c.
Le cantique paroissial (très-bel ouvrage), magnifique vol. de 576 pages. (2e édition de toute beauté.) Prix: relié, 2 fr. 50
Le même, paroles seules, in-18, cartonné, à douzaine, 10 fr., l'exemplaire, 1 fr.
Hymne à la Croix (chant montagnard de toute beauté). 25 c.
Magnificat solennel, solos et chœurs à 1 voix (très-beau chant), 25 c.
Deux Messes solennelles pour les grandes fêtes, solos et chœurs à 1 voix, d'un effet grandiose, in-8°, la douzaine, franco, 6 fr.; l'exemplaire, 75 c.
Aux divins cœurs de Jésus et de Marie, gloire, amour, solo et chœur, à 3 voix, très-beau chant, 25 c

La collection, *franco*, 14 fr.

S'adresser à l'Imprimerie Catholique Suisse, Fribourg. (C 1279)

ANNALES CATHOLIQUES

REVUE RELIGIEUSE HEBDOMADAIRE

J. CHANTREL rédacteur en chef.

Prix d'abonnement pour la Suisse : 16 francs pour un an.

*On s'abonne à l'***Imprimerie catholique suisse,** *Grand'Rue, 10, à Fribourg.*

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, doit être adressé *franco* à M. Chantrel, rue de Vaugirard, 371, à Paris.

AVIS

Une fabrique **d'absinthe de Couvet** demande pour chaque district du canton de Fribourg un **représentant sérieux.** La préférence sera accordée aux personnes ayant une clientèle de cafetiers et pouvant fournir de bonnes références. Ecrire à E. B. R. 708. Poste restante, Genève (303)

EDOUARD LUTZ, FABRICANT à Lutzenberg, près St-Gall.

Bandes et Entredeux brodés. Rideaux brodés tous genres, Rideaux brochés, rayés et à carreaux, Mousseline unie pour confection. B. 1613.

Envoi franco d'échantillons. (232)

A louer

Une chambre, avec cabinet meublée ou non, avec vue magnifique:

S'adresser au bureau de la Liberté. 298

Machine à battre le grain

Mécanique à vapeur, transportable, pouvant battre deux cents gerbes à l'heure; elle est munie d'un secoueur et d'un moulin à vanner. Les personnes qui désirent faire battre leur grain sans le déplacer peuvent s'adresser à **Gapany François,** à *Echarlens*, près Bulle. (305)

Fourniture de beurre

Les personnes pouvant servir de 60 à 80 livres de beurre, en deux livraisons par semaine, et de septembre à mai, rendu dans une gare de la Suisse occidentale, sont priées d'envoyer leurs conditions à l'**Hôtel des Alpes** à Montreux. (302)

Imprimerie catholique, à Fribourg

PRIÈRES DE PIE IX

ET POUR PIE IX

Précédées des maximes de Pie IX sur la prière. Prix: 0, 25 cent.

DE LA DÉVOTION

AU PAPE

Par le R. P. Faber, septième édition Prix: 0, 30 cent.

LE DENIER DE ST.-PIERRE

Par Mgr de Ségur, 31me édition, Prix: 10 c.

LE PAPE

Questions à l'ordre du jour, par Mgr de Ségur, soixante-onzième édition, Prix: 20 c.

Imprimerie catholique, Fribourg.

VIENT DE PARAITRE

Le libéralisme

DU

P. HYACINTHE

PAR

L'abbé Vidieu, vicaire à Saint Roch.

Prix 3 fr. 50 cent.

BOURSE DE BALE, 21 AOUT.

OBLIGATIONS D'ÉTAT.	Intérêt.	Remboursables.	DEMANDÉ	OFFERT
Fédérales 1867.	4 1/2	1876-1892	—	101 1/4
id. 1871.	4 1/2	1877-1886	—	101 3/4
Berne, 1861-64-65-74-75	4 1/2	1871-1890	—	—
Fribourg, 1. Hyp.	4 1/2	1864-1895	—	99 3/4
id. Emprunt 1872.	4 1/2	1873-1897	98 1/2	89
id. id. garanti.	5	1880-1890	—	—
OBLIGATIONS DE CHEMINS DE FER				
Central	5	1864-1888	96	95
id.	4 1/2	1877	100 3/8	100 1/4
id.	4 1/2	1881	87 1/2	87
id.	4 1/2	1884	87	84
Nord-Est.	4 1/2	1879	—	—
Central et Nord-Est	4 1/2	1886-1892	80	79 3/8
Gothard	5	1884-1892	45 1/4	45
Arth.-Righi	5	1883	80 1/4	—
Berne-Lucerne	»	1881-1885	—	390
Lignes du Jura	5	1881-1885	—	100
Empr.-millions	5	1881-1890	73 3/4	73 5/8

ACTIONS DE BANQUE	VALEUR nominale	VERSÉ	RAPPORT pour 1877 %	DEMANDÉ	OFFERT	PAYÉ
Banque de Bâle	5000	2500	5 76	—	—	—
Assoc. banq. de Bâle	500	200	4 —	122 1/2	422 1/2	22 1/2
Banque comm. de Bâle	500	entières	4 —	—	350	—
Banque hyp. de Bâle	1000	id.	6 60	—	1235	—
Compte d'Esc. de Bâle	2000	id:	5 375	—	—	—
Banque fédérale	500	id:	6	395	390	—
Crédit argovien	500	id.	5	420	403 3/4	—
Banque de Winterthour.	500	id.	4	—	—	—
Crédit lucernois	500	id.	4	325	320	—
Banque com. Schaffouse.	500	id.	4	300	—	—
Crédit suisse.	500	id.	5	—	—	—
Banque d'Alsace-Lor.	500	250	6	—	—	—
id. de Mulhouse	500	250	5	475	470	—
Crédit lyonnais.	500	250	8	—	550	—
ACTIONS DE CHEMINS DE FER:						
Central	500	entières	4 50	212 1/2	205	205
Nord-Est.	500	id:	3 —	91 1/4	90	90
Gothard	500	300	6	—	240	—
Righi	500	entières	9 —	730	670	725
Arth.-Righi	500	id:	—	50	—	—
Ouest, actions anciennes	500	id:	60	—	—	—
id. de priorité	500	400	5 60	—	—	—
Chemins de fer réunis.	500	entières	2 —	—	—	—

BOURSE DE PARIS

20 Août.	AU COMPTANT	21 Août.
95 5/16	Consolidés	95 5/16
70 95	3 0/0 Français	70 30
106 20	5 0/0 id.	106 30
105 25	Or, à New-York.	105
	A TERME	
70 97	3 0/0 Français	70 95
106 20	5 0/0 id.	106 25
69 97	5 0/0 Italien	70
—	3 0/0 Espagnol	—
—	5 0/0 Turc	1006 25
1007 50	Ranque de Paris.	—
—	Crédit Lyonnais.	135
135	mobilier Français	518 75
515	id. Espagnol	546 25
538 75	Autrichiens	707 50
710	Suez	63
63	4 0/0 Autrichien	